

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE SEANCE

NUMERO 10- 2024

Séance du 16 décembre 2024 à 19 heures 45 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents :

M. COTTEY Romain, Mme DESCOURS Christine, M. DUBOST Fabrice, Mme GAILLETON Sophie, Mme GINOUX Céline, M. KANDZIORA Frédéric, M. LECOUFFE Mehdi, M. RICHARD Franck, Mme THIVOLLE Marie Monique

Absent(s) :

Mme BOSSUYT Julie, M. PAGNON Jeremie

Excusé(s) :

M. BAUER Franck, Mme BREVET Valérie, Mme MICHIEL Christiane, M. VILLERMET Thomas

Secrétaire de séance : Mme GAILLETON Sophie

Président de séance : Mme THIVOLLE Marie Monique

1 - Approbation du procès-verbal 09-2024 du 18 novembre 2024

Madame le Maire demande l'approbation du procès-verbal numéro 09-2024 du 18 novembre 2024. Le procès-verbal n'appelant aucune objection est approuvé à l'unanimité

2- Point sur les travaux

Madame le maire dresse un récapitulatif des achats et travaux de l'année :

- Achats : rétro projecteur (Atelier HIFI), chaise du secrétariat (TBM), panneaux électoraux (Equipa SARL), panneaux de voirie (Signaux Girod) dont deux en remplacement de panneaux volés, achat et pose d'un banc (Adequat) + portail vers le city stade(Arnaud Blain), achat d'un souffleur et d'un désherbeur thermique (JL Humbert), achat d'une vitrine d'affichage (Comat et Valco).
- Travaux de voirie route de Couant et rue du Lavoir (sur une partie allant du Pont jusqu'à l'Impasse de la Source) - SOCAFL
- Achat et pose de la Tyrolienne : Proludic et Entreprise Cartillier pour la pose
- Changement des menuiseries à l'étage : Ain Rhône Fermetures
- Aménagement de la salle d'archives est en cours : Entreprise DELEGLISE pour l'électricité et Entreprise DELORME pour la plâtrerie, peinture et sols.

Des travaux restent à réaliser : la réfection du lavoir, la dalle du garage à côté de la chaufferie, le remplacement des luminaires du square.

3- Situation financière de l'année

Madame le Maire remet à chaque membre une situation comptable, en indiquant que toutes les recettes et dépenses ne sont pas réalisées. Elle revient sur le coût de l'enlèvement, par la société EGT, des dépôts sauvages : 351.54 € (enlèvement de pneus en début d'année) et en attente d'une facture d'environ 1500 € pour un enlèvement en fin d'année. Elle indique par ailleurs qu'une taxe forfaitaire suite à la vente d'un terrain constructible a été versée d'un montant de 8 493.00 €.

Concernant l'investissement, il y aura des restes à réaliser concernant les subventions qui ne peuvent être demandées avant l'achèvement des travaux.

4 – Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 18 janvier 2025 à 19 heures.

Il est décidé de faire le même buffet qu'habituellement. La mise en place de la salle est fixée le matin à 9h30 ; il conviendra de faire des essais vidéo.

5- Questions diverses

• **Travaux :**

- Pose des illuminations avec l'aide de Thomas VILLERMET.
- Elagage de la lagune ;
- Réfection de la voirie par la mise en place de gravier
- Nettoyage des jardinières
- Voirie vers le dépôt communal : de grosses ornières se sont formées par le passage des camions de transport de bois. Le chemin est impraticable. Romain COTTEY indique que la réfection du chemin sera faite par l'entreprise responsable de la coupe de bois.

- **Croix Rouge** : concernant la formation aux premiers secours, un devis a été demandé à la Croix Rouge de Montmerle-sur-Saône qui propose les prestations suivantes : initiation d'une durée de 1h30 (protection, alerte, arrêt cardiaque+ DSA, perte de connaissance, AVC). Le coût proposé est de 10 euros par personne. Il ne faut pas être plus de 10 personnes par session. Le conseil est favorable à cette proposition. Il est rappelé de demander aux présidents des associations communales s'ils souhaitent bénéficier de cette formation.
- **ECOLE** : Madame le Maire fait part au conseil d'un mail de l'inspecteur de l'éducation nationale souhaitant, dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire 2025, obtenir des informations concernant les projets de construction en cours sur Peyzieux. Une réponse lui a été donnée portant sur tous les projets en cours sans pour autant pouvoir lui communiquer les futures compositions des foyers. Il est indiqué dans la réponse qu'un appel sera lancé aux familles nouvellement installées de se présenter en mairie. Malgré la baisse des effectifs et la menace de fermeture d'une classe, elle lui communique son souhait du maintien des sept classes du RPI.
- **DEPARTEMENT** :
 - **Aintourisme** : la nouvelle signalisation des itinéraires départementaux de l'Ain à vélo a été mise en place.
 - **Inventaire Eglise de Peyzieux** : les fiches d'inventaire des 8 objets protégés au titre des Monuments historiques ont été complétées suite à l'inventaire réalisé le 23 avril 2024.
- **SIEA** : Madame le maire et les adjoints ont reçu le technicien pour le passage en led de l'éclairage public ; les montants sont moins élevés que prévus. Les travaux pourraient être programmés sur deux ans. Une proposition définitive sera soumise pour avis et inscription de la première tranche au budget 2025.
- **Naissances** :
 - Le petit Berat AKKAFA est né le 16 novembre 2024. Nous souhaitons la bienvenue au petit Berat

Fait à Peyzieux-sur-Saône

Le secrétaire de séance,

Sophie GAILLETON

Le Maire

Marie Monique THIVOLLE

